

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 décembre 2017



OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN

FCP

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 29 décembre 2017

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure ou égale à EONIA + 200 bp tout en recherchant en permanence des opportunités de marché et en restant totalement flexible sur l'ensemble du portefeuille.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance du Fonds est celle de l'EONIA. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen. (Pour plus d'information sur cet indice : www.ebf-fbe.eu.) Ticker Bloomberg : OISEONIA Index

Stratégie de gestion

En fonction de ses anticipations sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions fortes, le gérant sélectionne plusieurs classes d'actifs, zones géographiques, secteurs ou styles de gestion et détermine la pondération qu'il souhaite affecter à chacun d'entre eux. Les investissements sont réalisés principalement au travers d'OPCVM sélectionnés à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Le gérant pourra également intervenir sur les titres en direct (à hauteur de 40% maximum).

Les fonds sélectionnés appartiennent principalement aux catégories suivantes : actions, obligations (souverain, corporate, high yield), performance absolue ou monétaires.

Le FCP peut investir sur toutes les zones géographiques, principalement en Europe et aux USA, dans une moindre mesure en Asie et dans les pays émergents. De même que certains choix sectoriels ou de styles (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations...) peuvent être effectués.

Le FCP peut également réaliser des opérations de change dans le but de réaliser son objectif de gestion.

Le Fonds sera investi au minimum à hauteur de 60% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou Fonds d'Investissement.

Les OPC entrant dans la composition du portefeuille s'entendent toutes classifications confondues.

Le Fonds pourra également investir dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions de FIA français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et financier.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPC promus ou gérés par les sociétés du groupe OFI.

L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré).

La dynamisation ou la couverture du portefeuille se feront par la vente ou l'achat d'options et/ou de contrats à termes listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions ou taux.

Ces stratégies participent de manière annexe à la poursuite de l'objectif de gestion qui reste avant tout lié à l'allocation et à la sélection d'OPC. Elles permettent néanmoins de protéger la performance déjà acquise lorsque le gérant anticipe une phase de baisse sur les marchés (actions ou obligations), ou d'exposer le portefeuille lorsque le gérant anticipe une hausse des marchés dont pourrait ne pas bénéficier pleinement les OPC déjà en portefeuille.

Le gérant pourra également prendre des positions en vue d'exposer le portefeuille au risque de change dans le but de réaliser l'objectif de gestion et en vue de couvrir le portefeuille contre ce même risque de change. Dans ce cadre, la dynamisation ou la couverture du portefeuille se fait par des prises de positions, à la vente ou à l'achat, sur le marché des devises via des contrats financiers à terme ou optionnels conclus sur des marchés organisés et réglementés, français ou étrangers, ou de gré à gré.

Cette stratégie sur les devises participe pleinement à la poursuite de l'objectif de gestion.

Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est un OPCVM classé «Diversifié». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque en perte de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des OPC sélectionnés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. De même, il existe un risque que les OPC sélectionnés ne soit pas les plus performants et/ou réalise une performance inférieure à leur indice de référence.

Risque actions

Le FCP est investi ou exposé, via des OPCVM ou des fonds d'investissement sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille pourraient entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse. L'investissement dans les petites et moyennes capitalisations peut entraîner une baisse de la valeur du Fonds plus importante et plus rapide.

Risque de taux

Le Fonds peut être soumis en raison de sa composition, aux risques de taux d'intérêt (taux réels, nominaux et taux d'inflation). Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. Ainsi, la valeur des titres détenus en portefeuille peut diminuer après une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Risque de crédit/Haut Rendement (High Yield)

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, et plus particulièrement en cas de défaut des titres dits « Spéculatifs» qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade », la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.

Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

Risque lié à la gestion alternative

L'OPCVM est susceptible d'investir dans des fonds ou fonds de fonds de gestion alternative. Cette catégorie d'investissement correspond principalement à des stratégies type achats/ventes d'actions, arbitrage, global macro, trading de futures, financements structurés d'actifs, et peuvent emprunter une part importante de leur actif pour renforcer fortement leurs paris. Ces fonds sont pour la plupart enregistrés dans des places offshore, où l'organe de régulation peut être moins exigeant qu'en France. Cependant, nos analyses seront là pour bien cerner et limiter ce risque.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ces stratégies peuvent perdre l'intégralité de la valeur de leurs actifs.

Risque lié à la gestion non directionnelle

L'OPCVM est susceptible d'investir dans des fonds ou fonds de fonds dont la stratégie de gestion n'est pas d'avoir une exposition structurelle directionnelle sur les marchés d'actions, de taux ou de crédit. Cette catégorie d'investissement correspond principalement à des stratégies type achats/ventes d'actions, arbitrage, global macro, trading de futures, financements structurés d'actifs.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que ces stratégies peuvent perdre l'intégralité de la valeur de leurs actifs.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite.

L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et impacter de façon significative la valeur liquidative.

Risque de volatilité

Le FCP prendra des positions sur la volatilité (la volatilité est une mesure de l'ampleur des variations de valeur d'un actif financier) des marchés (d'actions, de taux, de change, de crédit). Il se peut donc qu'un mouvement adverse de celle-ci entraîne une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié à l'exposition aux matières premières

L'exposition aux matières premières est faite indirectement par le biais d'instruments financiers reflétant les évolutions de cette classe d'actifs en investissant dans des instruments financiers à terme sur indices de matières premières. L'évolution du prix des matières premières est fortement liée à leur niveau de production courant et à venir voire au niveau des réserves naturelles estimées. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande de la matière première considérée, autrement dit modifier la rareté attendue de cette dernière sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. En conséquence, les expositions prises peuvent s'avérer défavorables si les prévisions du gérant s'avèrent erronées ou si la conjoncture, notamment géopolitique, devient défavorable aux matières premières et pourront impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%.

Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

En fonction des stratégies d'arbitrage et ou de couverture implémentées dans le portefeuille, le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 600%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN	VaR 5d 95% sur 2017
Moyenne	1,80%
Maximum	2,03%
Minimum	1,35%

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 17 janvier 2017, le Fonds OFI Performance Absolue Diversifié a changé de dénomination au profit d'OFI Diversified Absolute Return

Puis, le 07 décembre 2017, la classification Diversifiée étant supprimée au 31 décembre 2017, cette dernière n'apparaît plus dans le prospectus. Aucune modification quant à la stratégie et les règles de gestion du Fonds.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres ;
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse <http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote fait l'objet d'un rapport disponible sur le site Internet de la société à l'adresse : <https://www.ofi-am.fr/vote-et-engagement>

CRITERES ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet <https://www.ofi-am.fr/isr>

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.

Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2016, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel (soit **231 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2016) s'est élevé à **24 157 205 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **19 023 705 euros, soit 78.75%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice : **5 133 500 euros, soit 21.25%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, **3 683 079 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **18 personnes** au 31 décembre 2016), **10 207 369 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des Fonds gérés (soit **78 personnes** au 31 décembre 2016).

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2017

Economie

Sur le plan économique, la période a été marquée par une amélioration progressive de la conjoncture mondiale, et ce dans toutes les grandes zones.

Pourtant, le contexte politique a été très dense. Les investisseurs, qui avaient été surpris par le vote en faveur du Brexit, l'ont été une seconde fois avec l'élection inattendue de Donald Trump à la présidence des États-Unis. Mais, à chaque fois, les marchés ont retenu que cela pouvait favoriser un scénario de reflation par une logique de relance budgétaire.

Ces doutes politiques ont finalement été totalement dissipés au printemps 2017, avec l'élection d'Emmanuel Macron en France.

Au final, les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse. Le rythme a accéléré et le FMI s'attend ainsi à une croissance de près de 3,5% en 2017 et 2018. Cet exercice s'est caractérisé également par une grande synchronisation au plan mondial, il n'y a en effet pratiquement plus de pays en récession.

Aux États-Unis, la croissance a dépassé, dans un premier temps, le rythme de 3% avant de refluer en milieu d'année et d'accélérer à nouveau en fin de période, stimulée par le programme de baisse des impôts pour les entreprises et les ménages qui a été décidé en fin d'année. Au final, la croissance US de 2017 devrait dépasser 2% en fin de période.

La zone euro n'a pas été impactée par le Brexit et, au contraire, a surpris par son dynamisme avec des indicateurs avancés au plus haut depuis plusieurs années dans pratiquement tous les pays en fin d'année 2017. La croissance de la zone a ainsi dépassé le rythme de 2%, ce qui est considéré comme son rythme potentiel. Certains pays commencent à toucher les dividendes des réformes prises, comme l'Espagne qui tourne à plus de 3%.

Le Royaume Uni a, tout d'abord bénéficié de la baisse de la livre, avant de donner des signes de ralentissement sérieux en fin de période face à l'incertitude totale sur le scénario de Brexit. La croissance devrait toutefois se stabiliser autour de 1.5%.

Dans le reste du monde, les pays émergents se sont dans l'ensemble rétablis et les flux d'investissement sont largement revenus sur ces marchés. La Chine avait suscité le doute en 2015, avec une forte baisse du Yuan et des inquiétudes sur la bulle immobilière et de crédit. Finalement, sa croissance a été supérieure à la cible de 6,5% donnée par le gouvernement.

Parallèlement le Brésil et la Russie sont progressivement sortis de récession.

Taux d'intérêt

Dans ces conditions, les Banques Centrales ont maintenu des politiques accommodantes, mais ont commencé à préparer les marchés à l'imminence d'une stratégie de sortie. C'est la raison pour laquelle, les taux ont monté sur la période, mais dans des proportions limitées.

Le 10 ans allemand est passé d'un rendement négatif de -0.11% à 0.45% en fin de période. De même, le TNotes 10 ans US est passé de 1.59% à 2.40%. Ces tensions ont toutefois été limitées car les investisseurs étaient déjà dans l'ensemble positionnés pour une hausse des taux et par ailleurs, des programmes d'achats en zone euro ont asséché les marchés.

Les spreads périphériques se sont détendus au vu du contexte plus favorable. Les spreads « corporates » sont restés serrés et stables sur la période. Les obligations High Yield ont également nettement progressé, de 7.5% aux États-Unis et de 6.2% en Europe, portant les rendements à des niveaux de faiblesse inégalés pour cette classe d'actifs (2.2% sur le Gisement européen).

Les obligations émergentes ont été également recherchées avec, au final, des performances de 15.21% en monnaies locales et de 10.26% en devises fortes.

Les taux monétaires n'ont pas été modifiés en zone euro si bien que l'Eonia est resté en territoire négatif : sa performance sur l'exercice est de -0.36%. Aux États-Unis, la FED a également été très prudente dans sa stratégie de relèvement des taux directeurs : la cible pour les Fed Funds s'établit à 1,25/1.50% après trois relèvements de 25 points de base (bp).

Les obligations convertibles ont obtenu de belles performances, en liaison avec la performance des actions : 10% pour l'indice Monde (en dollars), +3.5% en Europe et +7% en Eurozone sur les meilleurs indices.

Sur les devises, le dollar a reculé contre la grande majorité des devises, notamment de 12% vis-à-vis de l'euro. Dans l'ensemble, les monnaies émergentes ont également progressé contre le dollar, mais dans des proportions beaucoup plus limitées qu'au cours des mois précédents : par exemple, le réal brésilien s'est stabilisé contre le dollar après avoir gagné plus de 25% depuis ses points bas de début 2016. Le peso mexicain a suivi le même chemin avec une progression de 5% sur l'exercice. Notons la stabilité du RMB, la devise chinoise, contre le dollar durant la période. En Europe, la baisse de la livre s'est atténuée et ne perd que 4.5% contre l'euro sur la période.

Les marchés actions ont bénéficié de l'amélioration économique et de la baisse de la prime de risque politique.

En effet, les résultats des entreprises ainsi que les perspectives données par leurs dirigeants ont encouragé les investisseurs. Pour la première fois depuis quelques années, les analystes ont donc révisé à la hausse leurs estimations.

De ce fait, les performances des marchés actions sont très bonnes sur la période : +9% pour l'indice des actions internationales (en euros), +22% à Wall Street (en dollars) où tous les grands indices ont battu des records historiques : +12.5% pour les actions de la zone euro, +13% pour le CAC 40, +21% pour les actions émergentes (en euros).

Le style croissance a continué à surperformer notamment grâce aux valeurs technologiques aux États Unis. A noter également la performance des actions chinoises, cotées localement, qui progressent également de près de 25% en devises locales. Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche sur la période une hausse de près de 13% (en dollars) et le pétrole est resté stable, à près de 60 dollars sur le WTI en début comme en fin de période.

Gestion

Le principal détracteur à la performance en 2017 a été la stratégie d'actions couvertes avec une contribution de -360bps. Tout d'abord le Fonds a conservé sur la majeure partie de l'année un biais short d'environ 10%. Les principaux arbitrages n'ont pas délivrés la performance attendue. La stratégie du Fonds a toujours été de se positionner sur des thématiques plutôt « Value » et contrariantes. Le marché a évolué à l'inverse en 2017 avec une surperformance du style « Croissance » et une très forte performance du facteur momentum, ce que l'on peut résumer par le fait que ce sont les actifs qui avaient déjà une valorisation élevée qui se sont le plus appréciés.

Les principaux arbitrages qui ont contribué négativement ont été : long actions européennes/short actions américaines, long telecom européennes/short personal&household goods europe, long oil&gas européen/short TSX60.

La poche de fonds de performance absolue a également contribué négativement (-150bps). Elle a été pénalisée par l'absence de volatilité sur les marchés et par le biais « Value » de certains fonds en portefeuille. Les fonds Majedie Tortoise et Sanditon European Select ont enregistré des performances respectives de -10,9 % et -6,1 %. Nous avons également été pénalisés par le fonds Pensato Europa (-6,1 %). En revanche le fonds Memnon Market Neutral a contribué positivement avec une hausse de 8,5 %.

La contribution de la poche obligataire a été de -65 bps. Elle est composée d'arbitrages sur les emprunts d'états américains et européens (allemands, français et anglais) via des contrats futures sur les échéances 5, 10 et 30 ans. Nous sommes positionnés pour une convergence entre les taux américains et européens car l'écart entre les deux est à un niveau historiquement élevé. Par ailleurs nous avons bénéficié d'une position sur le fonds de dette émergente Schroder Emerging Market Debt Absolute Return.

Enfin la contribution de la poche devises a été nettement positive : +243bps. Le principal contributeur a été la position short NZD car cette devise s'est fortement dépréciée au cours du deuxième semestre et il s'agissait de la principale conviction dans la partie devises avec un poids moyen d'environ 20 %.

A fin décembre, le positionnement du Fonds est le suivant :

- 50% de fonds de performance absolue.
- La poche d'actions couvertes est composée de fonds actions couverts par des contrats futures et d'arbitrages sectoriels ou géographiques. L'exposition nette du Fonds est de -9 %.
- La poche obligataire est toujours composée d'arbitrages entre les emprunts d'états américain et européen.
- La poche devises comprend notamment des positions long NOK/short CAD, short NZD et short SGD.

Des contrats futures ont donc été utilisés au cours de l'année ainsi que des options qui traitent sur des marchés organisés.

Au 29/12/2017, la valeur liquidative de la part I était de 143 933,36 contre 150 362,48 au 30/12/2016, soit une performance de -4,28 % alors que l'Eonia capitalisé a reculé de 0,36 % en 2017.

Au 29/12/2017, la valeur liquidative de la part R était de 109.24 contre 114.6 au 30/12/2016, soit une performance de -4,68 % alors que l'Eonia capitalisé a reculé de 0,36 % en 2017.

Principaux mouvements au cours de l'exercice

Dans la partie des fonds long/short, nous avons vendu en fin d'année les fonds Schroder Absolute UK Dynamic et Memnon European Equity Market Neutral après une très bonne performance en 2017. Nous avons également vendu les fonds Jupiter Strategic Return et Melchior European Absolute Return. Concernant les fonds actions (couverts par des futures dans le but d'extraire l'alpha des gérants), nous avons vendu la position détenue dans Cap West Partners et avons investi dans Majedie US Equity. Enfin nous avons vendu le fonds Schroder Emerging Debt Absolute return et pris nos profits.

Dans la partie actions couvertes, nous avons vendu les titres Credit Suisse, Lloyds, RBS, Intesa et Bouygues et investi dans BNP. Nous avons également soldé notre exposition longue FTSE MIB (via un future).

Dans la partie devises, nous avons pris des profits en réduisant le short NZD au 3e trimestre et nous avons renforcé la position long NOK/short CAD.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Au 29/12/2017, nous ne détenons aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Positions ouvertes au 29/12/2017

Portfolios	Quantite	Currency	Counterparty
CAD versus NOK 2018/01/31	- 14 000 000.00	CAD	UBS LTD LONDON
USD versus SGD 2018/01/31	4 000 000.00	USD	CREDIT AGRICOLE CIB

Taux : Pas de position au 29/12/2017

Crédit : Pas de position au 29/12/2017

Actions – CFD : Pas de position au 29/12/2017

Commodities : Pas de position au 29/12/2017

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29 décembre 2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	35 089 739,35	154 481 388,78
Actions et valeurs assimilées	2 163 045,54	13 556 668,96
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 163 045,54	13 556 668,96
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	32 187 409,56	136 544 571,86
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	30 684 686,54	136 544 571,86
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	1 502 723,02	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	739 284,25	4 380 147,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	739 284,25	4 380 147,96
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	15 265 397,07	91 166 989,90
Opérations de change à terme de devises	12 566 508,61	79 030 616,91
Autres	2 698 888,46	12 136 372,99
Comptes financiers	460 567,47	3 949 316,71
Liquidités	460 567,47	3 949 316,71
Total de l'actif	50 815 703,89	249 597 695,39

Bilan au 29 décembre 2017 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
Capitaux propres		
Capital	30 766 024,41	162 287 245,52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	3 827 733,92	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 890 382,09	3 827 733,92
Résultat de l'exercice (a, b)	-109 164,02	-410 031,77
Total des capitaux propres	37 374 976,40	165 704 947,67
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	736 048,90	4 380 147,96
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	736 048,90	4 380 147,96
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	736 048,90	4 380 147,96
Autres opérations	-	-
Dettes	12 697 272,77	79 452 112,24
Opérations de change à terme de devises	12 655 035,47	79 089 816,67
Autres	42 237,30	362 295,57
Comptes financiers	7 405,82	60 487,52
Concours bancaires courants	7 405,82	60 487,52
Emprunts	-	-
Total du passif	50 815 703,89	249 597 695,39

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	44 587 117,17	152 208 344,53
ACTIONS	26 888 172,55	114 000 168,83
VENTE - FUTURE - DAX 30	1 936 500,00	13 758 000,00
VENTE - FUTURE - DJ US REAL ESTATE	535 309,79	-
VENTE - FUTURE - E-MINI CONSUMER DISCRETIONARY	-	4 437 326,38
VENTE - FUTURE - FTSE 250	1 023 601,64	6 033 105,67
VENTE - FUTURE - FTSE/MIB	1 305 420,00	-
VENTE - FUTURE - MSCI SINGAPORE	894 824,74	3 399 895,00
VENTE - FUTURE - NASDAQ 100 E-MINI	2 561 792,14	3 320 293,91
VENTE - FUTURE - RUSSELL 2000 E-MINI	1 919 345,44	-
VENTE - FUTURE - RUSSELL TOP 200	-	16 595 411,23
VENTE - FUTURE - S&P 500 E-MINI	5 459 860,09	11 448 665,56
VENTE - FUTURE - S&P/TSE 60	2 545 430,38	9 765 110,11
VENTE - FUTURE - SPI 200	588 177,82	6 765 240,97
VENTE - FUTURE - STOXX EUROPE 600	1 913 670,00	12 712 370,00
VENTE - FUTURE - STOXX EUROPE 600 INSURANCE	1 321 580,00	12 001 950,00
VENTE - FUTURE - STOXX EUROPE 600 PERSONAL & HOUSEHOLD GOODS	4 650 345,00	13 762 800,00
ACHAT - OPTION - S&P 500 - PUT 2350.0 - 2018-01	232 315,51	-
CHANGE	17 698 944,62	38 208 175,70
ACHAT - FUTURE - EUR/CHF	-	3 999 253,73
ACHAT - FUTURE - EUR/GBP	11 539 514,45	16 414 326,09
ACHAT - FUTURE - EUR/USD	6 159 430,17	17 794 595,88
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	80 566 399,85	419 647 486,31
ACTIONS	12 840 865,11	51 915 285,00
ACHAT - FUTURE - CAC 40	1 805 570,00	6 808 200,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	-	5 833 060,00
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX BANK	3 442 560,00	12 330 630,00
ACHAT - FUTURE - FTSE/MIB	-	5 665 475,00
ACHAT - FUTURE - STOXX EUROPE 600 OIL & GAS	3 444 100,00	9 987 120,00
ACHAT - FUTURE - STOXX EUROPE 600 TELECOM	4 082 730,00	11 290 800,00
VENTE - OPTION - S&P 500 - PUT 2100.0 - 2018-01	65 905,11	-
TAUX	58 292 901,29	307 725 187,80
ACHAT - FUTURE - US 10Y NOTE	20 557 402,66	93 085 743,07
ACHAT - FUTURE - US 5Y NOTE	8 222 805,71	67 937 817,06
ACHAT - FUTURE - US ULTRA BOND	1 815 066,00	4 102 156,91
VENTE - FUTURE - EURO BOBL	7 896 600,00	60 534 390,00

Hors bilan (en euros) (suite)

	29/12/2017	30/12/2016
VENTE - FUTURE - EURO BUND	3 880 320,00	55 318 550,00
VENTE - FUTURE - EURO BUXL	1 802 460,00	3 817 440,00
VENTE - FUTURE - EURO OAT	7 914 180,00	14 271 080,00
VENTE - FUTURE - LONG GILT	6 204 066,92	4 127 507,03
VENTE - FUTURE - SWISS FEDERAL BOND	-	4 530 503,73
CHANGE	9 432 633,45	60 007 013,51
ACHAT - FUTURE - AUD/USD	-	26 834 662,24
ACHAT - FUTURE - CAD/USD	2 395 403,06	-
ACHAT - FUTURE - GBP/USD	2 610 806,34	1 537 793,32
ACHAT - FUTURE - MXN/USD	-	1 819 198,86
VENTE - FUTURE - CHF/USD	-	2 572 315,71
VENTE - FUTURE - NZD/USD	4 426 424,05	27 243 043,38
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26 203,82	4 940,22
Produits sur actions et valeurs assimilées	251 115,32	351 872,27
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	277 319,14	356 812,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	53 925,07	65 653,48
Autres charges financières	-	-
Total (II)	53 925,07	65 653,48
Résultat sur opérations financières (I - II)	223 394,07	291 159,01
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	552 576,18	761 348,67
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-329 182,11	-470 189,66
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	220 018,09	60 157,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-109 164,02	-410 031,77

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée de manière quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré, non férié.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Le FCP valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Change à Terme et Change NDF

Les changes à terme sont valorisés sur la base des taux de devises fournis WM Reuters en tenant compte de l'amortissement du Report / Déport.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Cette procédure reste exceptionnelle.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net hors OPC gérés par les sociétés du groupe OFI ne peut être supérieur à

- 0,45% TTC pour les parts I
- 0,90% TTC pour les parts R

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance. La période de calcul de la commission de sur performance est l'exercice de l'OPC. A chaque établissement de la valeur liquidative, la sur performance de l'OPC est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPC avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance, et l'actif net d'un OPC fictif réalisant une performance correspondant à EONIA + 200 et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPC réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de sur performance, alors définie égale à 15 % au delà d'EONIA + 200, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de sur performance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de sur performance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de sur performance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Par exception, la première période de calcul des frais de gestion variable courra jusqu'à la clôture de décembre 2011.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de sur performance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Frais indirects maximums facturés à l'OPC

Le FCP investira uniquement dans des parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement dont les frais de fonctionnement et de gestion sont de 3% TTC maximum.

Les rétrocessions éventuellement perçues des OPC sur lesquels l'OPC investit lui seront reversées.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Actif net en début d'exercice	165 704 947,67	193 900 337,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 418 618,68	10 222 924,01
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-129 684 861,14	-40 980 047,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	18 632 746,49	8 038 298,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 480 831,73	-1 350 165,73
Plus-values réalisées sur contrats financiers	23 412 610,16	52 086 121,78
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-27 809 488,23	-58 303 225,67
Frais de transaction	-373 347,06	-556 219,40
Différences de change	-1 276 991,84	-1 589 379,90
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-14 975 269,75	4 270 255,65
Différence d'estimation exercice N	1 358 613,81	
Différence d'estimation exercice N - 1	16 333 883,56	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	1 136 025,26	436 237,68
Différence d'estimation exercice N	-52 710,35	
Différence d'estimation exercice N - 1	-1 188 735,61	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-329 182,11	-470 189,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	37 374 976,40	165 704 947,67

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	58 292 901,29	155,97
Actions	39 729 037,66	106,30
Crédit	-	-
Autres	27 131 578,07	72,59

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	460 567,47	1,23
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	7 405,82	0,02

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	58 292 901,29	155,97	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	460 567,47	1,23	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 405,82	0,02	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	16 119 405,71	43,13	42 173 495,58	112,84

Répartition par devise

	GBP	%	USD	%	CAD	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	536 084,24	1,43	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	11 043 784,59	29,55	5 454 557,55	14,59	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	375 675,10	1,01	4 193 893,73	11,22	122 140,25	0,33	9 285 389,74	24,84
Comptes financiers	39 328,97	0,11	217 336,78	0,58	2 171,38	0,01	83 017,21	0,22

Répartition par devise (suite)

	GBP	%	USD	%	CAD	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	9 297 891,99	24,88	3 357 143,48	8,98
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	7 405,82	0,02
Hors-bilan								
Opérations de couverture	12 563 116,09	33,61	21 874 262,55	58,53	2 545 430,38	6,81	5 909 426,61 ⁽¹⁾	15,81
Autres opérations	8 814 873,26 ⁽²⁾	23,58	35 087 603,54	93,88	2 395 403,06 ⁽³⁾	6,41	-	-

(1) Dont € 4 426 424.05 de l'engagement sur le contrat future NZD/USD. L'engagement de même montant est également présenté pour la devise USD en Autres opérations.

(2) Il s'agit de l'engagement sur le contrat future GBP/USD. L'engagement de même montant est également présenté pour la devise USD en Opérations de couverture.

(3) Il s'agit de l'engagement sur le contrat future CAD/USD. L'engagement de même montant est également présenté pour la devise USD en Opérations de couverture.

Débiteurs et créditeurs divers

	29/12/2017
Créances	
Achat à terme de devises	3 329 543,30
Contrepartie vente à terme de devises	9 236 965,31
Provision pour rétrocession des frais de gestion à recevoir	50 429,59
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	2 288 458,87
Collatéral espèces versé	360 000,00
Total créances	15 265 397,07
Dettes	
Vente à terme de devises	-9 297 891,99
Contrepartie achat à terme de devises	-3 357 143,48
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-17 274,70
Provision pour frais de gestion variables à payer	-23 886,25
Provision commission de mouvement	-1 076,35
Total dettes	-12 697 272,77
Total	2 568 124,30

Souscriptions rachats

Catégorie de parts I	
Parts émises	29,0000
Parts rachetées	831,5265
Catégorie de parts R	
Parts émises	2 083,0000
Parts rachetées	54 149,4865

Commissions

Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts R	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,44
Commission de performance (frais variables)	22 586,02
Rétrocession de frais de gestion	34 451,60
Catégorie de parts R	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,87
Commission de performance (frais variables)	1 300,20
Rétrocession de frais de gestion	2 008,07

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 250,4361	4 374,91	5 470 545,40

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-73 780,29	-334 583,49
Total	-73 780,29	-334 583,49
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-73 780,29	-334 583,49
Total	-73 780,29	-334 583,49
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-35 383,73	-75 448,28
Total	-35 383,73	-75 448,28
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-35 383,73	-75 448,28
Total	-35 383,73	-75 448,28
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 561 942,07	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 485 258,65	3 561 942,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	6 047 200,72	3 561 942,07
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	6 047 200,72	3 561 942,07
Capitalisation	-	-
Total	6 047 200,72	3 561 942,07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	223,3683	1 025,8948
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts R		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	265 791,85	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	405 123,44	265 791,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	670 915,29	265 791,85
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	670 915,29	265 791,85
Capitalisation	-	-
Total	670 915,29	265 791,85
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	47 828,6134	99 895,0999
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Actif net					
en EUR	37 374 976,40	165 704 947,67	193 900 337,62	218 481 264,57	212 342 966,50
Nombre de titres					
Catégorie de parts I	223,3683	1 025,8948	1 227,5986	1 370,8986	1 306,7636
Catégorie de parts R	47 828,6134	99 895,0999	107 742,9636	198 332,7575	182 903,2508
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	143 933,36	150 362,48	148 005,34	143 424,22	146 650,38
Catégorie de parts R en EUR	109,24	114,60	113,31	110,22	113,20
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	-330,30	-326,13	-1 509,19	4 541,43	3 082,42
Catégorie de parts R en EUR	-0,73	-0,75	-1,59	3,00	1,98

(4) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			2 163 045,54	5,79
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 163 045,54	5,79
BARCLAYS PLC	GBP	234 296,00	536 084,24	1,43
BNP PARIBAS	EUR	6 793,00	422 864,25	1,13
ORANGE	EUR	30 000,00	434 250,00	1,16
TELECOM ITALIA SPA	EUR	1 068 490,00	769 847,05	2,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			32 187 409,56	86,12
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			30 684 686,54	82,10
ABN AMRO MULTI-MANAGER FUNDS EUR CAP	EUR	11 606,51	1 740 616,70	4,66
DNCA OPPORTUNITIES ZONE EURO -I- PARTS FCP	EUR	4 954,00	651 649,16	1,74
EXANE FUNDS 1 - ARCHIMEDES FUNDS A CAP	EUR	174,377	2 947 438,63	7,89
LEONARDO INV MIURA I	EUR	7 652,3562	1 013 937,20	2,71
LYXOR ETF RUSSIA	EUR	16 412,00	497 447,72	1,33
MAJEDIE ASSET MANAGEMENT US EQUITY FUND SICAV USD	USD	3 499 014,083	3 951 834,53	10,57
MAJEDIE-TORTOISE FUND C	GBP	2 839 273,08	5 775 621,70	15,45
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 250,4361	5 470 545,40	14,64
RWC FUNDS SICAV	EUR	16 306,71	1 924 557,05	5,15
THE JUPITER GLOBAL FUND SHS-I- EUR ACC SICAV	EUR	149 366,00	1 442 875,56	3,86
TM SANDITON EUROPEAN SELECT ACC F FUND GBP	GBP	5 533 410,00	5 268 162,89	14,10
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			1 502 723,02	4,02
VAN ECK VECTORS GOLD MINERS ETF	USD	77 645,00	1 502 723,02	4,02
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			3 235,35	0,01
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			3 235,35	0,01
Appel marge CAD	CAD	14 120,00	9 385,18	0,03
Appel marge EUR	EUR	-143 610,00	-143 610,00	-0,38
Appel marge GBP	GBP	28 777,25	32 419,59	0,09
Appel marge SGD	SGD	10 730,00	6 686,40	0,02
Appel marge USD	USD	117 048,28	97 475,25	0,26
BRITISH POU 0318	USD	37,00	32 160,85	0,09
CAC 40 0118	EUR	34,00	-27 710,00	-0,07
CANADIAN DO 0318	USD	36,00	47 068,62	0,13
DAX INDEX 0318	EUR	-6,00	34 200,00	0,09
DJ STOXX 60 0318	EUR	291,00	-62 565,00	-0,17
DJ STOXX600 0318	EUR	-111,00	39 150,00	0,10
DJ US REAL ESTA 0318	USD	-20,00	-832,78	0,00
EMINI RUSSELL 2 0318	USD	-30,00	-13 740,84	-0,04
EURO BOBL 0318	EUR	-60,00	46 800,00	0,13
EURO BUND 0318	EUR	-24,00	32 160,00	0,09
EURO BUXL 0318	EUR	-11,00	33 220,00	0,09
EURO FX 0318	USD	49,00	103 800,59	0,28
EURO STOXX 0318	EUR	528,00	-105 600,00	-0,28
EURO-OAT FU 0318	EUR	-51,00	101 490,00	0,27
EURO/GBP FUTURE 0318	GBP	92,00	55 589,20	0,15
FTSE 250 INDEX 0318	GBP	-22,00	-34 046,08	-0,09
FTSE/MIB ID 0318	EUR	-12,00	51 480,00	0,14
LONG GILT 0318	GBP	-44,00	-53 962,71	-0,14
MSCI SING I 0118	SGD	-37,00	-6 686,40	-0,02
NASDAQ 100 E-MI 0318	USD	-24,00	3 057,96	0,01
NEW ZEALAND 0318	USD	-75,00	-51 215,86	-0,14
S&P 500 EMINI 0318	USD	-49,00	-23 667,55	-0,06
S&P/TSE 60 0318	CAD	-20,00	-9 385,18	-0,03
SPI 200 FUT 0318	AUD	-6,00	0,00	0,00
SPXW/201801/P/2100.	USD	-37,00	-1 694,70	0,00
SPXW/201801/P/2350.	USD	37,00	5 700,37	0,02
STOXX 600 I 0318	EUR	-92,00	-1 380,00	0,00
STOXX 600 O 0318	EUR	220,00	-1 100,00	0,00
STOXX EUROP 600 0318	EUR	-99,00	3 465,00	0,01
US 10 YR NO 0318	USD	199,00	-150 186,33	-0,40
US 5 YR NOT 0418	USD	85,00	-48 665,47	-0,13
US ULTRA BOND C 0318	USD	13,00	3 975,24	0,01

Inventaire du portefeuille au 29 décembre 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			15 265 397,07	40,84
Dettes			-12 697 272,77	-33,97
Comptes financiers			453 161,65	1,21
ACTIF NET			37 374 976,40	100,00



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017

OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, **nous avons effectué l'audit** des comptes annuels de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN **relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous **n'avons pas** fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations **significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



OFI DIVERSIFIED ABSOLUTE RETURN

- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention** des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie **la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels** reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM